

CONSEIL D’ADMINISTRATION

26-03-18

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION
DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES PHARES, TENUE LE MARDI 18 MARS 2026, À
18 H 32 À LA SALLE 107-108 DU CENTRE ADMINISTRATIF, SITUÉ AU 435, AVENUE
ROULEAU, À RIMOUSKI ET VIA LA PLATEFORME TEAMS

Étaient présents

M ^{me}	Julie Barbeau	membre parent
M ^{me}	Marie-Pierre Boucher	membre parent présidente
M ^{me}	Heidi-Kim Ferguson	membre parent vice-présidente, à distance
M.	Alexandre Charest	membre parent
M.	Maxime Therrien	membre parent, à distance
M ^{me}	Cynthia Julien	membre du personnel
M ^{me}	Julie Lebrun-Whittom	membre du personnel
M ^{me}	Stéphanie Proulx	membre du personnel
M.	Rémi Lavoie	membre du personnel
M ^{me}	Béatrice Fournier	membre de la communauté
M ^{me}	Amélie Pichette	membre de la communauté, à distance
M ^{me}	Sarah Toulouse	membre de la communauté, à distance
M.	Samuel Perreault	membre de la communauté, à distance
M.	Michael Vallée	membre de la communauté

Permanence :

M ^{me}	Nancy Prévèreault	directrice générale, à distance
M ^e	Cathy-Maude Croft	secrétaire générale
M ^{me}	Christine Marquis	directrice générale adjointe, à distance

Membres du personnel invités :

M ^{me}	Véronique Marquis	directrice du SRH, à distance
M ^{me}	Marie-Hélène Ouellet	directrice du SRF
M ^{me}	Émilie Thériault-Deroy	directrice adjointe du SRÉ, à distance
M ^{me}	Zoé Ross-Lévesque	Coordonnatrice aux communications
M.	Martin Arsenault	directeur du SRI
M.	Jean-François Brisson	directeur du SRM et du Transport

Absence motivée :

M ^{me}	Marie-Hélène Gagné	membre du personnel d’encadrement sans droit de vote et directrice du SRÉ
-----------------	--------------------	--

26-03-18-681

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

L’avis de convocation a été envoyé dans les délais requis et les membres présents forment le quorum. La réunion est donc déclarée régulièrement et validement ouverte.

26-03-18-682

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé M. Rémi Lavoie et résolu à l’unanimité d’adopter l’ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum ;
2. Adoption de l’ordre du jour ;
3. École de la Colombe – Avis d’intention – Modification des cycles d’enseignement ;
4. Levée de la séance.

26-03-18-683

ÉCOLE DE LA COLOMBE – AVIS D’INTENTION – MODIFICATION DES CYCLES D’ENSEIGNEMENT

ATTENDU que le nombre d’élèves inscrits à l’école de la Colombe pour 2026-2027 est en diminution ;

ATTENDU qu’un comité d’analyse formé de la direction d’école, de membres du personnel enseignant, de parents, de représentants du centre de services scolaire et de représentants des municipalités concernées analysent et suivent de près la situation de l’école de la Colombe ;

ATTENDU que le nombre d’élèves inscrits actuellement pour l’année scolaire 2026-2027 ne permet pas d’offrir des services d’enseignement de la maternelle à la 6^{ème} année ;

ATTENDU la *Loi sur l’instruction publique* et *Politique relative au maintien ou à la fermeture d’un établissement, au changement de destination ou à la modification de certains services éducatifs qui y sont dispensés* ;

ATTENDU l’obligation de débiter le processus de consultation par un avis public donné au plus tard le 1^{er} avril de l’année précédant celle où des modifications aux cycles d’enseignement sont envisagées ;

Il est proposé par M. Alexandre Charest et résolu à l’unanimité d’annoncer l’intention de procéder à une modification des cycles d’enseignement à l’école de la Colombe à compter de l’année scolaire 2026-2027.

Il est également résolu à l’unanimité de procéder à la consultation publique prévue à la *Loi sur l’instruction publique* et d’adopter le calendrier de consultation suivant :

- Avis public _____ 25 mars 2026
- Information disponible pour la population _____ 30 mars 2026
- Conseil d’établissement- Information _____ 30 mars 2026
- Réception des avis écrits (au plus tard le) _____ 1^{er} mai 2026
- Assemblée de consultation _____ 13 mai 2026
- Adoption de la décision par le Conseil d’administration _ 26 mai 2026

26-03-18-684

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 46, il est proposé par Mme Julie Barbeau et résolu à l’unanimité de lever la séance.

PRÉSIDENTE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION	SECRÉTAIRE DE LA SÉANCE
---	------------------------------------